

Livret Financier

Ce livret est une aide à la réalisation de votre allocation d'actifs. Il comporte des informations sur les grandes lignes des OPCVM ; il ne peut en aucun cas se substituer à la notice d'information des OPCVM ou au prospectus simplifié.

AMERIQUE RENDEMENT

Code ISIN : FR000001125 (parts C)

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Société de gestion : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : La SICAV n'a pas d'indice de référence, néanmoins, son objectif est de générer une performance et un rendement supérieurs à celles des principaux indices nord-américains tout en ayant une volatilité inférieure.

Orientation des placements : Le portefeuille est investi principalement en actions de sociétés nord-américaines (Etats-Unis et Canada). Ces sociétés sont sélectionnées dans l'ensemble des secteurs d'activités représentés sur les marchés réglementés dans la zone. La sélection des valeurs est effectuée par une combinaison de valeurs décotées (70 % au minimum) et de valeurs de retournement (30 % maximum). Les valeurs décotées se caractérisent par une valorisation inférieure à celle de leurs secteurs ou du marché de référence. Les valeurs de retournement se caractérisent par une dégradation récente de leurs capacités bénéficiaires et par des perspectives d'amélioration de ces dernières dans les 12 à 24 mois.

Le portefeuille est concentré (60 valeurs maximum) permettant aux gérants d'entretenir des contacts directs et réguliers avec les sociétés sélectionnées.

Risque actions : minimum 60 %

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Le montant maximum des frais de gestion est de 1,30 % HT sur la base de l'actif net constaté à chaque valeur liquidative

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ASIE RENDEMENT

Code ISIN : FR0007072210

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Classification : Actions Internationales

Orientation des placements : Le portefeuille est essentiellement constitué d'actions de sociétés d'Asie hors Japon (Hong Kong, Taiwan, Corée du Sud, Singapour, Chine, Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines, Inde, Pakistan). La sélection des titres se portera majoritairement sur des titres de société dont la valorisation est inférieure à la moyenne du marché et le rendement supérieur à la moyenne du marché. Les critères de sélection utilisés prennent en compte la valeur d'actif, le rendement mesuré par le dividende brut courant, les ratios de prix sur chiffre d'affaires et de valeurs d'entreprise sur excédent brut d'exploitation.

L'attention des souscripteurs est attiré sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Degré minimum d'exposition au risque action : 60 %.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Le montant maximum des frais de gestion est de 1,80 % net sur la base de l'actif net constaté

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

AUREL LEVEN EUROPE

Code ISIN : FR0000029944 (parts C)

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Société de Gestion : AUREL LEVEN GESTION

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : La SICAV n'a pas pour objectif de suivre ou de reproduire un indice. Toutefois, compte tenu de sa zone géographique d'investissement, les performances de la gestion pourront être comparées à l'Eurotop 300. La SICAV utilise les

données d'un modèle d'analyse technique et fondamental pour rechercher dans l'univers des actions européennes celles présentant le meilleur rapport cherté / croissance.

Orientation des placements : le portefeuille actions est composé essentiellement de valeurs européennes. La SICAV peut être également investie en obligations et titres de créances négociables. Dans les limites prévues par la réglementation, la SICAV peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Dans ce cadre, le gérant peut prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille au risque de taux et de change, à des secteurs d'activité, actions, titres et valeurs assimilées, indices afin de réaliser l'objectif de gestion. Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif de l'OPCVM.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation, la part des actions de capitalisation (C) augmente d'un montant équivalent aux revenus distribuables

Frais de gestion : 1,60% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

AUREL LEVEN INVEST-IMMO

Code ISIN : FR0010080895 (parts C)

Forme juridique : SICAV

Gestionnaire financier par délégation : AUREL LEVEN GESTION

Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne.

Orientation des placements : Aurel Leven Invest-Immo a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières principalement investi en actions françaises et étrangères de sociétés immobilières cotées. La SICAV pourra être investie en actions de sociétés intervenant dans des secteurs d'activité liés à l'immobilier, plus généralement dans des sociétés offrant un dividende significatif et des sociétés qui présentent une décote par rapport à leur actif net. La SICAV est investie pour au moins 75% de ses actifs en actions et titres éligibles au PEA.

La SICAV est en permanence investie et/ou exposée à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la Communauté Européenne, dont éventuellement, les marchés de la zone euro.

Durée minimale de placement recommandée : de 1 an à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1,5% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

AXA AEDIFICANDI

Code ISIN : FR0000172041

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Société de Gestion : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : AXA AEDIFICANDI a pour objectif la recherche de la valorisation du portefeuille sur un horizon de placement de 5 ans en investissant notamment dans des valeurs cotées du secteur immobilier de la zone euro

Orientation des placements : Le portefeuille est principalement constitué d'actions et autres titres en capital. Des obligations et autres titres de créances peuvent également être détenus. Compte tenu de sa spécificité et de son orientation, le portefeuille de la SICAV reste lié aux risques de marchés suivants : secteur d'activité, actions, titres et valeurs assimilées.

Le portefeuille est exposé à hauteur de 55 % au moins des actions du secteur immobilier ou proche du secteur immobilier.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2 % H.T. l'an de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

AXA OR ET MATIERES PREMIERES**Code ISIN** : FR0010011189**Forme juridique de l'OPCVM** : SICAV**Société de Gestion** : AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS**Classification** : Actions Internationales**Orientation des placements** : Le portefeuille est en permanence investi et/ou exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français.

La Sicav a pour vocation d'être investie principalement en actions françaises ou étrangères liées à la production ou au commerce de l'or et de façon plus générale vers toutes les actions émises sur l'ensemble des marchés français et internationaux, par des sociétés intéressées par l'extraction, la transformation ou la commercialisation de minerais, de métaux de base et de matières premières.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : 2,50 % HT l'an maximum de l'actif net OPCVM inclus. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**BNP PARIBAS ENERGIE****Code ISIN** : FR0010077461**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de Gestion** : BNP PARIBAS AM**Classification** : Actions des pays de la Communauté Européenne**Objectif de gestion** : L'objectif du Fonds est de surperformer l'indice Dow Jones EUROPE Stoxx Energy (Price) quelle que soit son évolution tout en respectant les critères d'éligibilité au PEA. Le fonds est dit "à gestion indiciaire étendue" et l'objectif est de respecter un écart de suivi (tracking error) maximal de 4% entre l'évolution de la VL de l'OPCVM et celle de l'indice**Orientation des placements** :

ACTIONS : L'actif sera toujours investi à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA La zone géographique prépondérante est l'Europe. Ces titres sont principalement des grandes capitalisations issues de tous secteurs d'activité.

PRODUITS DE TAUX :

- Le solde du portefeuille pourra être investi en produits monétaires libellés en euros émis dans la zone Euro, afin d'assurer la liquidité du portefeuille.

- Ces produits monétaires sont de durée inférieure à 3 mois principalement émis ou garantis par des états membres de la zone euro supportant un faible risque de crédit. Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM français éligibles ou européens coordonnés de classification monétaire afin d'assurer la liquidité du portefeuille.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : Montant maximum 1,50% de l'actif net, déduction faite des OPCVM en portefeuille**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**BNP PARIBAS SANTE****Code ISIN** : FR0010077412**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de Gestion** : BNP PARIBAS AM**Classification** : Actions des pays de la Communauté Européenne**Objectif de gestion** : L'objectif du Fonds est de répliquer la performance de l'indice Dow Jones EUROPE Stoxx Healthcare (Price) quelle que soit son évolution tout en respectant les critères d'éligibilité au PEA. Le fonds est dit "indiciel" et l'objectif du tracking error maximum entre l'évolution de la VL de l'OPCVM et celle de l'indice sera de 4%.**Orientation des placements** :

ACTIONS - L'actif sera toujours investi à hauteur de 75 % minimum en titres éligibles au PEA.

-La zone géographique prépondérante est l'Europe.

- Ces titres sont principalement des grandes capitalisations.

PRODUITS DE TAUX - Le gérant pourra aussi investir en produits de taux libellés en euros émis dans la zone Euro.

- Ces produits monétaires sont de durée inférieure à 3 mois principalement émis ou garantis par des états membres de la zone euro

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM français éligibles ou européens coordonnés de classification monétaire.

La zone géographique prépondérante est l'Europe

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation. Comptabilisation des revenus selon la méthode des intérêts encaissés**Frais de gestion** : 1,50 % de l'Actif net**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**CA AM ACTIONS IMMOBILIER****Code ISIN** : FR0000284804**Forme Juridique de l'OPCVM** : SICAV**Gestion Financière par délégation** : CREDIT AGRICOLE AM**Classification** : Actions Internationales**Objectif de gestion** : La SICAV a pour objectif la valorisation de ses actifs sur l'horizon de placement.**Orientation des placements** : Elle est investie sur les marchés d'actions européens principalement orientée vers des valeurs du secteur immobilier dont la France, le Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Grèce.**Degré minimum d'exposition au risque actions** : 60 %**Durée minimale de placement recommandée** : 5 ans**Affectation des résultats** : Distribution des revenus**Frais de gestion** : Maximum 1,25 % HT l'an de l'actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**CA AM OBLIG INTERNATIONALES****Code ISIN** : FR0010032573**Forme Juridique de l'OPCVM** : SICAV**Gestionnaire financier par délégation** : CREDIT AGRICOLE AM**Classification** : Obligations et autres titres de créances internationaux.**Objectif de gestion** : La SICAV a pour objectif de gestion de surperformer l'indice JP Morgan Govt bond broad en Euro chaque année.**Orientation des placements** : La SICAV est spécialisée dans la gestion de produits de taux d'intérêt européens et internationaux, notamment obligations à taux fixe, obligations à taux variable, obligations indexées ou échangeables, et, titres du marché monétaire. Elle peut également détenir, dans la limite de 15 % de son actif net, des obligations convertibles et, dans la limite de 10 % des actions françaises ou étrangères à rendement élevé.**Durée minimale de placement recommandée** : Supérieure à 3 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation et/ou distribution. L'Assemblée Générale Annuelle décidera chaque année de l'affectation des résultats**Frais de gestion** : Maximum 1 % HT l'an de l'actif net**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**CA AM OBLIG MONDE C****Code ISIN** : FR0000299554**Forme Juridique de l'OPCVM** : SICAV**Gestionnaire financier par délégation** : CREDIT AGRICOLE AM**Classification** : Obligations et autres titres de créances internationaux.**Objectif de gestion** : La SICAV a pour objectif la valorisation de ses actifs sur l'horizon de placement.**Orientation des Placements** : La SICAV est spécialisée dans la gestion de produits de taux d'intérêts européens et internationaux (notamment européens, USA, Japon) à taux fixe et à taux variable, obligations et titres de créances négociables.

Ces produits devront être émis en garantie par un Etat ou, s'il ne

s'agit pas de signatures souveraines, bénéficiaire d'une notation au moins équivalente à AA/Aa1 (Standard and Poor's, Moody's).
Le portefeuille sera systématiquement couvert contre tout risque devise par rapport à l'euro.

Indicateur de risque : JP Morgan Euro 5-7

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1 % HT l'an de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CA-AM VALUE USA

Code ISIN : FR0000283269

Forme Juridique de l'OPCVM : SICAV

Gestion Financière par délégation : CREDIT AGRICOLE AM

Classification : Actions Internationales.

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de permettre aux investisseurs, personnes physiques ou morales, de participer au marché boursier des Etats-Unis.

Orientation des placements : La SICAV est spécialisée dans les actions des Etats-Unis d'Amérique. Elle peut détenir accessoirement des instruments monétaires des pays d'Amérique du Nord.

Le portefeuille est géré selon un type "value", c'est-à-dire qu'il est investi en priorité sur des titres dont la valeur boursière est temporairement sous évaluée.

Degré d'exposition minimum au risque actions : 80 %

L'OPCVM pourra intervenir sur le New York Stock Exchange, le Chicago Board of Options Exchange, le Philadelphia Stock Exchange, le Pacific Stock Exchange et sur le New York Futures Exchange dans la limite d'une fois l'actif. En particulier, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou, pour réaliser l'objectif de gestion de l'OPCVM, l'exposer à des titres, des taux, des secteurs d'activité ou des zones géographiques.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation des revenus

Frais de gestion : Maximum 1,50 % HT l'an de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CARMIGNAC EMERGENTS

Code ISIN : FR0010149302

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : CARMIGNAC GESTION

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : La gestion se veut dynamique et porte essentiellement sur les actions, sans écarter les obligations, de pays dits émergents. Zones géographiques prépondérantes : Asie, Amérique latine, Europe de l'Est et Afrique (à titre accessoire).

Orientation des placements : L'attention des investisseurs français est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,5% maximum de l'actif net + frais de gestion variables

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Code ISIN : FR0010148981

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : CARMIGNAC GESTION

Classification : Actions Internationales

Orientation des placements : La gestion se veut dynamique et portant essentiellement sur les actions françaises et étrangères sans exclure d'autres valeurs mobilières, avec pour objectif, la recherche de la performance compte tenu des opportunités offertes par le marché français et les marchés étrangers. L'attention des investisseurs français est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains marchés peuvent s'écarter du standard prévalant sur les grandes places internationales.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,5 % maximum de l'actif net + frais de gestion variable

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CARMIGNAC PATRIMOINE

Code ISIN : FR0010135103

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Société de Gestion : CARMIGNAC GESTION

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : La gestion vise la valorisation du capital investi, compatible avec l'impératif que requiert la constitution d'un patrimoine à moyen terme. L'indicateur de référence est l'indice composite suivant : 50% de l'indice mondial Morgan Stanley des actions internationales MSCI AC World Index, converti en euros + 50% de l'indice mondial obligataire Citigroup WGBI All Maturities Eur.

Cet indice composite ne définit pas de manière restrictive, l'univers d'investissement mais permet à l'investisseur de qualifier la performance et le profil de risque qu'il peut attendre lorsqu'il investit dans le fonds. Le risque de marché du fonds est comparable à celui de son indicateur de performance. Cet indice regroupe environ 654 titres représentant des émetteurs internationaux d'obligations (données au 30 septembre 2004).

Orientation des placements : Stratégie d'investissement : La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements. La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM (actions, diversifiés, obligataires, monétaires...) basée sur une analyse fondamentale de l'environnement macro-économique mondial, et de ses perspectives d'évolution (croissance, inflation, déficits, etc.), pourra varier en fonction des anticipations du gérant. La gestion du fonds étant active et discrétionnaire, l'allocation d'actifs pourra différer sensiblement de celle constituée par son indicateur de référence. De la même façon, le portefeuille constitué dans chacune des classes d'actifs, basé sur une analyse financière approfondie, pourra différer sensiblement, tant en termes géographiques que sectoriels ou de notation ou de maturité, des pondérations de l'indicateur de référence.

Le choix des actions est déterminé par les études financières, les réunions organisées par les sociétés, les visites à ces mêmes sociétés et les nouvelles au quotidien. Les critères retenus sont selon les cas, en particulier la valeur d'actif, le rendement, la croissance, la qualité des dirigeants. A cet effet, l'actif de la SICAV sera investi au moins à 50% en obligations, bons du Trésor, titres de créances négociables sur les marchés français et étrangers, le solde étant réparti en actions françaises et étrangères.

Un risque de change peut exister pour les résidents français.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,5% HT Frais de gestion variables : possible

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CARMIGNAC PROFIL REACTIF 75

Code ISIN : FR0010148999

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : CARMIGNAC GESTION

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : La politique de gestion prend en compte une répartition des risques au moyen d'une diversification des placements.

Le fonds est un OPCVM d'OPCVM investi principalement en OPCVM gérés par CARMIGNAC GESTION. L'investissement moyen en parts ou actions d'OPCVM et la répartition entre les différents actifs dépendra des conditions de marché, des opportunités de diversification du portefeuille et sera déterminée de façon discrétionnaire par la société de gestion. Sous réserve des maxima d'investissement réglementaire, le niveau d'investissement en OPCVM sera compris entre 50% et 100% de l'actif net.

Le fonds pourra investir dans des OPCVM externes lorsque

l'allocation souhaitée ne peut pas être effectuée exclusivement en OPCVM gérés par CARMIGNAC GESTION.

Orientation des placements : L'objectif du fonds est de rechercher, dans une optique de diversification du portefeuille et à travers une politique active d'allocation d'actif, une valorisation maximale du portefeuille sur la durée de placement conseillée. Ce fonds de fonds pourra être investi jusqu'à 100% en OPCVM investis sur l'ensemble des marchés taux et actions du monde entier dans le respect de la réglementation en vigueur.

La répartition du portefeuille entre les différentes classes d'actifs et catégories d'OPCVM pourra varier en fonction des anticipations du gérant. Le degré d'exposition au risque actions peut varier de 0% jusqu'à 75% de l'actif net, dont une partie sera exposée aux marchés internationaux et émergents. Le fonds pourra être investi en OPCVM spécialisés sur les marchés émergents dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'attention des investisseurs français est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1 % l'an maximum. Commission de gestion annuelle maximale des OPCVM sélectionnés : 2 % HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CENTIFOLIA

Code ISIN : FR0007076930

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : DNCA FINANCE

Classification : Actions Françaises

Orientation des placements : Le FCP a pour objectif la recherche de la valorisation du capital à moyen terme avec une prise de risque modérée. A cet effet, le portefeuille est investi conformément aux dispositions de la Loi du 16 juillet 1992 sur le Plan d'Épargne en Actions. Le fonds s'engage à respecter en permanence le pourcentage minimal de 75% d'actions françaises dans ses actifs. La sélection des titres porte principalement sur des sociétés jugées sous-évaluées. Le solde pourra être investi en obligations de la zone euro et dans la limite de 10% en actions étrangères.

Degré d'exposition au risque actions : 75% d'actions françaises minimum.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2% HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CENTIFOLIA EUROPE

Code ISIN : FR0010058008 (parts C)

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : DNCA FINANCE

Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne

Objectif de gestion : Surperformer l'indice MSCI

Orientation des placements : Le portefeuille est investi conformément aux dispositions de la Loi du 16 juillet 1992 sur le Plan d'Épargne en Actions.

Le fonds respecte en permanence le pourcentage minimal de 75% d'actions des pays de la communauté européenne dans ses actifs. La sélection des titres porte principalement sur des sociétés de grande ou moyenne capitalisation jugées sous-évaluées. Les actions de petite capitalisation seront limitées à 20% de l'actif. Le solde pourra être investi en obligations des pays de la communauté européenne de toute nature.

Degré d'exposition au risque actions : 60% d'actions européennes minimum.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 2 % HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CENTRALE ACTIONS EURO

Code ISIN : FR0000285587

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Gestionnaire financier par délégation : CCR ACTIONS

Classification : Actions de pays de la zone euro

Objectif de gestion : Gestion discrétionnaire d'un portefeuille principalement investi en actions, certificats d'investissement, certificats coopératifs d'investissement, de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne.

Orientation des placements : L'investissement dans les valeurs ci-dessus définies portera sur 90 % minimum de l'actif de la SICAV (au sens des modalités stipulées à l'article 209-O A, 6ème alinéa, du Code Général des Impôts).

La SICAV sera investie de façon permanente, à hauteur de 75 % minimum de l'actif, en actions de sociétés françaises et autres titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA - loi du 16/7/92 modifiée).

La SICAV peut détenir jusqu'à 10 % de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM de droit français, ou européens. Zone géographique prépondérante : Zone euro - Degré d'exposition minimum au risque action : 75 %

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,40 % HT l'an maximum

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CENTRALE ACTIONS FRANCE

Code ISIN : FR0000281230

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Gestionnaire financier par délégation : CCR ACTIONS

Classification : Actions Françaises

Objectif de gestion : Recherche de plus-values à moyen et long terme

Orientation des placements : Gestion discrétionnaire d'un portefeuille principalement investi : en actions, certificats d'investissement, certificats coopératifs d'investissement, de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Distribution ou/et capitalisation. L'assemblée générale décidera chaque année de l'affectation du résultat.

La Sicav comporte un risque de change pour l'actionnaire

Frais de gestion : 1,30 % HT l'an maximum de l'actif net moyen. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat de la SICAV

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CENTRALE VALEUR

Code ISIN : FR0007053996

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de gestion : CCR ACTIONS

Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne

Objectif de gestion du fonds : La recherche de plus-values sur la durée de placement recommandée à travers une gestion discrétionnaire d'un portefeuille, concentré sur un petit nombre de lignes, d'actions et titres assimilés négociés sur tous marchés, y compris les nouveaux marchés, de l'Union Européenne et constituant les principales convictions valeur du moment (valeurs considérées par le gestionnaire comme décotées).

Orientation des placements : Le fonds sera investi de façon permanente, à hauteur de 75 % minimum de l'actif, en actions de sociétés françaises ou dont le siège social est situé dans un Etat membre de la Communauté Européenne, et autres titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA - loi du 16/7/92 modifiée).

Le fonds peut détenir jusqu'à 10 % de son actif en parts ou actions d'autres OPCVM de droit français, ou européens conformes à la Directive 85/611/CEE du 20/12/85 modifiée. Le fonds respecte les règles d'investissement de ladite Directive. L'objectif du fonds est la recherche de plus values à moyen / long terme affranchie de tout benchmark ou indicateur de référence.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,50 % HT l'an maximum de l'actif net moyen. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CG NOUVELLE ASIE

Code ISIN : FR0007450002

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : COMGEST SA

Classification : Diversifié

Orientation des placements : L'objectif de CG Nouvelle Asie est la recherche de la valorisation maximale du prix de la part à long terme.

Son portefeuille est constitué de façon constante et pour 50% au moins d'actions, d'obligations et de warrants (10% maximum de l'actif) orientés sur les marchés boursiers asiatiques réglementés hors Japon. Ses actifs pourront être investis en titres de créances négociables. Le FCP pourra investir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir son portefeuille et/ou de l'exposer à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions, devises, titres et valeurs mobilières assimilées, pour réaliser son objectif de gestion.

Un risque de change peut exister pour un résident français.

Spécialisation : 50 % du portefeuille au moins sont investis et/ou exposés sur les marchés boursiers asiatiques réglementés (Corée, Chine, Hong Kong, Singapour, Indonésie, Taïwan, Malaisie, Thaïlande, Philippines) hors Japon.

L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2,50 % HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CPR CROISSANCE DYNAMIQUE

Code ISIN : FR0010097642

Forme juridique de l'OPCVM : FCP (Maître)

Société de Gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : Recherche de fortes plus-values à moyen et long terme par une gestion diversifiée active sur les marchés internationaux.

Orientation des placements : Le portefeuille du FCP est majoritairement exposé sur les marchés d'actions internationaux et utilise les marchés de taux à titre de diversification.

Ces opérations seront effectuées dans une limite d'engagement d'une fois l'actif de l'OPCVM. Le fonds détient pour au moins 50 % de ses actifs en actions ou parts d'OPCVM de droit français ou européens coordonnés.

Dans la limite de 10% de ses actifs, il pourra investir dans des OPC non coordonnés européens et hors Union Européenne cotés mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative. La gestion de l'allocation aux stratégies sous jacentes est discrétionnaire et diversifiée selon les anticipations du gérant.

Risque de change pour le résident français : Oui

Durée minimale de placement conseillée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1 % H.T

Plafond indirect des frais : Le FCP investira dans des OPCVM dont les frais de gestion fixes, les commissions de souscription et de rachat ne dépasseront pas un plafond fixé à 3 % HT par an

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CPR CROISSANCE PRUDENTE

Code ISIN : FR0010097667

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : Obtenir une valorisation prudente du capital investi. A ce titre, son portefeuille est majoritairement investi en produit de taux d'intérêt et en OPCVM de taux. Dans la limite de 10 à 30%, il pourra comprendre des actions et des OPCVM actions dans un but d'optimisation de la performance.

Orientation des placements : Dans les limites prévues par la réglementation en vigueur, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et internationaux (arrêté du 6 septembre 1989 modifié par l'arrêté du 24 novembre 1999) ainsi que sur des marchés de gré à gré dans un but de couverture des actifs et/ou de réalisation de l'objectif de gestion.

Dans la limite de 10% de ses actifs, le Gérant pourra investir dans des OPC non coordonnés européens et hors Union Européenne cotés mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative. La gestion de l'allocation aux stratégies sous jacentes est discrétionnaire et diversifiée selon les anticipations du gérant.

Risque de change pour le résident français : Oui

Durée minimale de placement conseillée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1% HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CPR CROISSANCE REACTIVE

(ex CPR Croissance Equilibrée)

Code ISIN : FR0010097683

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : L'objectif est une valorisation à moyen terme des investissements. Dans ce but, l'orientation des placements n'est pas définie par avance. Selon l'évolution des marchés financiers, le fonds privilégiera les OPCVM de taux et/ou d'actions et pourra modifier son exposition devise ou géographique.

Orientation des placements : A ce titre, son portefeuille sera majoritairement investi en actions et/ou parts d'OPCVM européens coordonnés ou non selon la répartition suivante :

- OPCVM actions entre 20 et 80% de l'actif
- OPCVM obligataires entre 20 et 80% de l'actif.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de ses actifs dans des OPC alternatifs cotés et constitués dans des pays membres de l'OCDE ou non-membres (OPC constitués en Europe ou aux Iles Caymans). La gestion de l'allocation aux stratégies sous jacentes est discrétionnaire et diversifiée selon les anticipations du gérant.

Durée minimale de placement conseillée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : FCP de capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1% HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

CPR OBLINDEX-i

Code ISIN : FR0010107599

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Classification : Obligations et autres titres de créances internationaux

Objectif de gestion : Surperformer l'Eonia après déduction des frais de gestion. Son objectif de gestion est d'obtenir une performance absolue par une gestion d'obligations indexées sur l'inflation et d'obligations à taux fixe, permettant de surperformer l'Eonia sur une longue période.

Orientation des placements : Le FCP sera investi majoritairement en obligations indexées sur l'inflation ainsi qu'en titres de créance négociables, fonds d'Etat, titres participatifs, euro commercial paper à titre accessoire.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le risque pris est de nature obligatoire. Marchés de taux prépondérants : Pays de l'OCDE, notamment Etats-Unis, Japon, pays de l'Union Européenne, Scandinavie

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 0,70% HT de l'actif net moyen quotidien hors

OPCVM détenus en portefeuille. Ces frais sont provisionnés à chaque établissement de la valeur liquidative

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

DNCA EVOLUTIF

Code ISIN : FR0007050190

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : DNCA FINANCE

Classification : Diversifié

Orientation des Placements : Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées françaises, européennes et internationales. L'objectif est de rechercher à tout moment l'optimisation du couple risque/performance. Dans ce contexte, le FCP gère ses actifs de façon discrétionnaire qui pourront être investis indifféremment en actions, obligations et/ou produits monétaires.

Le FCP pourra détenir entre 5% et 50% de son actif en parts ou actions d'OPCVM

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 2 % HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECHIQUIER AGENOR

Code ISIN : FR0010054379

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne

Objectif de gestion : ECHIQUIER AGENOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme. L'univers d'investissement est constitué par l'ensemble des sociétés européennes. L'objectif est, au travers de la sélection des titres " stock picking " une recherche de performance absolue sans référence à un indice.

Orientation des placements : La gestion est orientée vers les marchés des actions de la communauté européenne à hauteur de 75% minimum. Le fonds investira principalement en petites et moyennes valeurs européennes.

L'objectif est de rechercher la performance en mettant l'accent sur la plus-value.

La gestion d'ECHIQUIER AGENOR s'appuie sur une sélection rigoureuse des titres, dite de " stock picking ", obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit. S'ensuit une analyse fondamentale de chaque dossier appuyée par une notation multicritères. Les valeurs finalement retenues font l'objet de la fixation d'un prix d'achat et d'un prix de vente.

Les dossiers ainsi sélectionnés offrent une bonne visibilité et présentent une perspective d'appréciation future par le marché.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus

Frais de gestion : Maximum 2,392 % TTC

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECHIQUIER JAPON

Code ISIN : FR0007492879

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Classification : Actions Internationales

Orientation des placements : Ce fonds est investi et/ou exposé sur les différents marchés financiers internationaux dont 60% minimum sur les marchés des actions. Zone prépondérante, Japon. La gestion du fonds a pour but la recherche de la valorisation à terme du capital investi.

Exposition au risque de change : Oui

. Détenition d'OPCVM Le fonds ne peut détenir plus de 10% de parts ou d'actions d'OPCVM français ou étrangers coordonnés avec la directive européenne et à titre accessoire des OPCVM étrangers.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Calculés prorata-temporis de chaque valeur liquidative. Frais fixes 2,392 % TTC de l'actif net annuel

Frais directement imputés au compte de résultat du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECHIQUIER MAJOR

Code ISIN : FR0010158287

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Classification : Actions des pays de la Communauté Européenne

Objectif de gestion : ECHIQUIER MAJOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme. L'objectif est une recherche de performance absolue sans référence à un indice et avec une volatilité plus faible qu'un investissement en direct en actions.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus.

Comptabilisation des coupons encaissés.

Frais de gestion : Maximum 2,392 % TTC de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECHIQUIER QUATUOR

Code ISIN : FR0007081716

Forme juridique de l'OPCVM : FCP de droit français

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Classification : Actions Françaises

Objectif de gestion : La gestion d'ECHIQUIER QUATUOR sera investie et exposée à hauteur de 75 % minimum en actions françaises ou de la Communauté Européenne. Dans tous les cas, il sera investi et exposé à hauteur de 60 % minimum en actions françaises.

ECHIQUIER QUATUOR investira dans des titres pouvant faire l'objet d'opérations financières (OPA, OPE, OPR, Public to Private...) et sélectionnera des valeurs dont la structure du capital est susceptible d'évoluer à court ou moyen terme. Par ailleurs, ECHIQUIER QUATUOR investira sur des sociétés dont le redressement est en cours - phase de retournement - pour bénéficier ultérieurement d'une revalorisation par le marché.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation intégrale des revenus

Frais de gestion : Maximum 2,392 % TTC de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECHIQUIER PATRIMOINE

Code ISIN : FR0007481304

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : FINANCIERE DE L'ECHIQUIER

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : L'objectif d'ECHIQUIER PATRIMOINE est d'offrir une rentabilité régulière, en prenant des risques limités afin de préserver le capital investi. Le fonds est investi en produits de taux et en actions françaises.

Orientation des placements : Le FCP pourra être investi en valeurs françaises ou étrangères, en actions, obligations, parts d'OPCVM ou plus généralement dans tous les produits susceptibles d'entrer dans la composition du portefeuille d'un FCP. Il se réserve la possibilité d'investir en parts ou actions d'OPCVM français ou coordonnés à hauteur maximum de 60%. Il est exposé au risque de change. ECHIQUIER PATRIMOINE peut servir de support à des contrats individuels d'assurance vie à capital variable, libellés en unités de comptes.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation des revenus.

Comptabilisation des coupons encaissés

Frais de gestion : Ils sont de 1,196 % TTC et portent sur l'ensemble de l'actif net, y compris sur l'actif constitué en parts ou actions d'OPCVM de la FINANCIERE DE L'ECHIQUIER ou d'autres établissements, qui eux-mêmes supportent des frais de gestion de 2,362% TTC maximum

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECOFI ACTIONS DECOTEES

Code ISIN : FR0007081872

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Le fonds a pour objectif d'investir dans des titres sous-valorisés et ayant un potentiel de rebond. Il vise la valorisation du capital à moyen et long terme

Orientation des placements : Le portefeuille est constitué de valeurs françaises et étrangères, choisies en fonction des perspectives des émetteurs et des conditions de marché. Le fonds privilégie les investissements en actions dont la cotation est manifestement sous évaluée par rapport aux caractéristiques intrinsèques de l'émetteur à moyen terme (niveau d'endettement, avantage concurrentiel...). Des placements en valeurs négociées sur le Nouveau Marché ou sur le NASDAQ sont possibles. L'OPCVM est en permanence exposé et/ou investi à 60 % au minimum en actions négociées sur les marchés organisés de la zone OCDE.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Nouveau Marché et le NASDAQ sont des marchés réglementés destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les épargnants.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,80 % TTC de l'actif net quotidien (hors OPCVM)

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECOFI ACTIONS RENDEMENT

Code ISIN : FR0000973562

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Le fonds est exposé en permanence à 60% minimum sur les marchés des actions françaises et étrangères (en particulier Etats-Unis, Japon, Europe, zone OCDE). L'OPCVM peut intervenir sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers (en particulier EUREX, CME et EURONEXT-LIFFE) ou de gré à gré (notamment opérations d'échange de devises).

Afin de poursuivre l'objectif de gestion, le gérant peut prendre des positions en couverture du portefeuille dans la limite de 100% de l'actif au maximum. Ces interventions sont destinées à faire face aux risques actions et de change dans les zones géographiques où le portefeuille est exposé. Les souscripteurs peuvent être soumis au risque de change. La société de gestion s'engage à respecter les règles d'investissement de la directive européenne n° 85/611 du 20 décembre 1985. Les investissements en parts et actions d'autres OPCVM français et/ou coordonnés sont limitées à 10% de l'actif au maximum.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : OPCVM à titre C et D (distribution annuelle)

Frais de gestion : Maximum 1,79 % TTC de l'actif net (hors OPCVM)

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ECOFI CAP ACTIONS

Code ISIN : FR0000990848

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : ECOFI INVESTISSEMENTS

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Obtenir une performance supérieure à celle des grands marchés d'actions des économies occidentales et notamment à celle du marché américain.

Orientation des placements : L'actif du fonds est principalement investi en actions. Toutefois, le fonds peut être investi en produits de taux d'intérêt en attente d'opportunités. Les actions sélectionnées sont soit celles de sociétés qui disposent déjà d'un avantage concurrentiel déterminant et sont résolument dirigées pour accroître cet avantage, soit celles d'entreprises développant un avantage compétitif susceptible de concurrencer les sociétés fortement établies de leur secteur. Ces sociétés se situent dans les principales zones de l'OCDE et particulièrement aux Etats-Unis. Le fonds peut effectuer des opérations de pension livrée, de prêt et emprunt de titres. Dans les limites prévues par la réglementation, le gestionnaire pourra prendre des positions en vue de couvrir le

portefeuille contre le risque de change.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maxi 1,75 % TTC de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

EUROPE RENDEMENT

Code ISIN : FR0007036546 (parts C)

Forme juridique : FCP

Société de Gestion : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT

Classification : Actions de la Communauté Européenne

Orientation des placements : Le portefeuille est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de la Communauté Européenne. La sélection de titres se portera majoritairement sur des sociétés offrant un rendement supérieur à celui de l'indice Dow Jones Pan European Stoxx. Accessoirement, le portefeuille pourra être investi en titres jugés sous-évalués par rapport à leur secteur ou marché même s'ils n'ont pas de rendement particulier.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Le montant maximum des frais de gestion est de 1,40 % net de taxes, de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

EUROSE

Code ISIN : FR0007051040

Forme juridique : FCP

Société de Gestion : DNCA FINANCE

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : Surperformance des indices obligataires sur le moyen-long terme, avec un profil de risque défensif.

Orientation des Placements : Gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées de la zone euro. L'objectif est de rechercher à tout moment l'optimisation du couple risque/performance. Dans ce contexte, le FCP gère ses actifs de façon discrétionnaire qui pourront être investis indifféremment en actions, (à concurrence d'un maximum de 50% de l'actif du fonds y compris la part investie en actions des OPCVM détenus en portefeuille), obligations de toute nature et produits monétaires.

Le FCP pourra détenir entre 0% et 5% de son actif en parts ou actions d'OPCVM de droit européen coordonnés ou de droit français

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1,50 % HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

FCP EQUILIBRÉ

Code ISIN : FR0000423857

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT (S.G.A.M.)

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : Les placements sont effectués dans une optique de recherche de plus value en capital sur la durée minimum de placement recommandée. L'actif du fonds est composé au minimum de 80 % de parts ou actions d'OPCVM français et/ou coordonnés (principalement du groupe de la Société Générale) et pour le complément éventuel en titres acquis directement sur les marchés d'actions et de produits de taux français ou étrangers.

Orientation des placements : Le portefeuille est investi de manière équilibrée sur les marchés de taux et d'actions.

Les placements comportent un risque de change pour un résident français.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 1,5 % HT de l'actif net, OPCVM compris. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds. Ces frais porteront également sur l'actif constitué en parts ou actions d'OPCVM du Groupe Société Générale, qui eux-mêmes supportent des frais de gestion, lesquels ne dépasseront pas 2 % HT de l'actif net. Ces OPCVM ne supporteront pas une commission de souscription ou de rachat supérieure à 2 %

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

FIDELITY TRILOGIE EUROPE**Code ISIN** : FR0010139923**Forme juridique de l'OPCVM** : SICAV**Société de Gestion** : FIDELITY GESTION**Classification** : Actions Internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion de Fidelity Trilogie Europe est de privilégier des investissements à dominante actions, sur un ou plusieurs marchés d'actions de un ou plusieurs pays de la Communauté Européenne dans l'optique de recherche de plus value, correspondant à la sur performance de l'indicateur de référence, le MSCI Europe. L'actif est composé à hauteur de 75 % minimum en actions des états membres de la communauté européenne ou titres assimilés éligibles au PEA et le solde essentiellement en actions Européennes.

Indicateur de référence : L'indicateur de référence du Compartiment est le MSCI Europe.

Orientation des placements : Fidelity Trilogie Europe vise à maximiser la performance au travers de la gestion active d'un portefeuille de valeurs européennes, à savoir, fondée sur une sélection de valeurs, indépendamment du secteur d'activité des sociétés émettrices.

Le Compartiment est géré selon une approche dite " multi-gestionnaires ". Sa gestion est en effet confiée à trois gestionnaires, personnes physiques, sélectionnés par l'allocataire d'actifs du Compartiment, qui se voient confier chacun une quote-part de l'actif du Compartiment (" poche ") en fonction de la répartition globale du portefeuille décidée par l'allocataire entre les petites, moyennes et grandes valeurs. Ces gestionnaires, sélectionneurs de valeurs, sont chacun spécialisés sur un type de capitalisation.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Distribution

Frais de gestion : 2,1528%TTC

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

INVESCO MULTI PLUS E**Code ISIN** : FR0010144618**Forme juridique de l'OPCVM** : SICAV**Société de gestion** : INVESCO ASSET MANAGEMENT SA**Classification** : Diversifié

Objectif de gestion : Le compartiment est exposé en produit de taux et actions internationales avec pour objectif la recherche de performance à moyen / long terme supérieure à celle de l'indice de référence (MSCI Europe (25%), MSCI USA (15%), MSCI Japon (6.5%), MSCI Pacific ex-Japan (3.5%), JP Morgan EMU Traded (40%), EONIA (10%) dans le cadre d'une gestion discrétionnaire active d'OPCVM.

Orientation des placements : Le compartiment est investi dans des OPCVM gérés d'une manière active. Le compartiment effectue une allocation entre les différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaire). En fonction des opportunités d'investissement, le compartiment pourra investir son portefeuille selon différents critères :

Par style de gestion : investissement dans des OPCVM ayant un style de gestion identifié (rendement / croissance /...)

Par type de capitalisation : investissement dans des OPCVM spécialisés sur grandes valeurs, moyennes valeurs, petites valeurs.

Par zone géographique : une allocation régionale au sein des différents marchés d'actions (Europe, US, Japon et Asie ainsi que les marchés émergents).

Pour la partie taux : gestion de la sensibilité sur tout type de segment et de l'allocation entre taux fixe et taux variable. Le gérant pourra investir sur des obligations de haut rendement ainsi que des obligations convertibles

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 2,27% TTC

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

INVESCO TAÏGA**Code ISIN** : FR0000284275**Forme juridique de l'OPCVM** : SICAV**Société de Gestion** : INVESCO ASSET MANAGEMENT LTD (LONDRES)**Classification** : Diversifié

Objectif de gestion : L'objectif de gestion est de rechercher une croissance maximum du capital sur le long terme, en investissant sur des valeurs des économies émergentes d'Europe centrale de l'Est.

Orientation des placements : La SICAV est principalement investie sur les marchés actions cotés des pays émergents d'Europe centrale et de l'est, dont la Bulgarie, la République Tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et la Russie. Elle est également investie en actions de sociétés cotées sur les marchés réglementés de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Canada, mais dont l'activité se développe principalement en Europe centrale et de l'est. La SICAV peut être investie à titre accessoire sur les marchés actions d'autres pays de la zone qui ne sont pas encore considérés comme des marchés réglementés en fonctionnement régulier et en bons de souscription d'actions.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que les conditions de surveillance et de fonctionnement de certains des marchés précités peuvent s'écarter des standard prévalant sur les grandes places internationales.

Le risque de change ne fait généralement pas l'objet d'une couverture.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2,5 % HT de l'actif net + frais variables. Si la performance de la SICAV excède 15 % sur l'exercice, la part de frais de gestion variables est égale à 20 % de cette surperformance, appliquée à la moyenne des actifs sous gestion pendant l'exercice

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

IXIS INFLATION**Code ISIN** : FR0007475413**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de Gestion** : IXIS ASSET MANAGEMENT**Classification** : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif d'obtenir une valorisation du capital en investissant principalement en obligations indexées sur l'inflation.

Orientation des placements : L'actif du FCP est composé, directement ou indirectement, d'obligations indexées sur l'inflation, d'obligations et titres de créances négociables libellés en euro, dont l'émetteur a son siège social dans un Etat membre de la zone euro. Ces titres sont majoritairement des titres émis ou garantis par un Etat membre de la zone euro ou par ses collectivités publiques territoriales ou par les organismes internationaux à caractère public dont il est membre.

Le risque de change sera couvert et ne sera pas supporté par le porteur français.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation et /ou distribution

Frais de gestion : 0,60% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

IXIS MEDIANES**Code ISIN** : FR0000003170**Forme juridique de l'OPCVM** : SICAV**Société de Gestion** : IXIS ASSET MANAGEMENT**Classification** : Actions Françaises

Objectif de gestion : La SICAV a pour objectif de surperformer à moyen terme l'indice Midcac.

Orientation des placements : IXIS MEDIANES est une SICAV investie en permanence à 75% minimum en actions de sociétés françaises à petite et moyenne capitalisation boursière.

Dans les conditions fixées par la réglementation, la SICAV pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés français et étrangers, à titre accessoire, réglementés ou de gré à gré.

Dans ce cadre, la SICAV pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer à des secteurs d'activité,

zones géographiques, taux, actions, titres et valeurs mobilières assimilées dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,50 % HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

OBJECTIF SECOND MARCHÉ

Code ISIN : FR0000291437

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Gestionnaire Financier par délégation : LAZARD FRERES GESTION

Classification : Actions Françaises

Orientation des placements : Le portefeuille est composé d'actions françaises de petites et moyennes capitalisations (principalement du Second Marché, du Comptant, du Nouveau Marché de Paris ou des bourses régionale), ainsi que des valeurs non cotées mais destinées à l'être (maximum 5 %). Le portefeuille est géré dans l'optique d'une recherche de la performance à long terme. La gestion du portefeuille est destinée à réaliser une performance à long terme supérieure à celle de l'indice SBF Second Marché. Le degré minimum d'exposition au marché des actions françaises est de 90 % de l'actif net

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation. Régime fiscal des Plans d'Epargne en Actions (PEA).

Frais de gestion : Maximum 1,50 % HT de l'actif net, déduction faite des titres d'OPCVM en portefeuille.

Ces frais seront directement imputés au compte de résultat de la Sicav

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ODYSSEE C

Code ISIN : FR0007083118

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : TOCQUEVILLE FINANCE S.A.

Classification : Actions Françaises

Objectif de gestion : Progression des actifs par la performance absolue alliée à une maîtrise de la volatilité

Orientation des placements : Le FCP Odyssée a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions françaises. Son degré d'exposition au risque action sera de 75% minimum de l'actif avec 60% minimum investis en actions françaises. Son objectif est de rechercher la performance en mettant l'accent sur la plus-value. Il orientera sa recherche plus particulièrement vers des sociétés susceptibles de faire l'objet de restructurations par le biais d'opération de marchés à plus ou moins long terme (OPA, OPE, OPR, retrait obligatoire, fusion, etc.).

Ce fonds pourra détenir des parts ou actions d'OPCVM français ou européens coordonnés dans la limite de 5%.

Le risque de change aura un caractère accessoire

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation et / ou Distribution

Frais de gestion : 2,00% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

OFI MING

Code ISIN : FR0007043781

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : OFIVALMO GESTION

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : L'objectif de OFI MING est de rechercher la valorisation du capital dans une optique à moyen/long terme, en investissant en permanence au moins deux tiers de ses actifs nets dans des valeurs mobilières émises par des émetteurs qui ont leur siège en République Populaire de Chine, à Hong Kong et à Taiwan.

Orientation des placements : Les actifs de l'OPCVM sont essentiellement investis en actions et obligations convertibles émises par des Sociétés cotées sur les Bourses de la République Populaire de Chine (Shanghai et Shenzhen) ou sur les Bourses de Hong Kong et Taiwan, ou par des Sociétés cotées sur d'autres Bourses (en particulier Singapour, New York, Londres) et dont l'essentiel de l'activité est réalisée avec la Chine ou en Chine. Le

gestionnaire pourra effectuer des opérations sur tous les marchés financiers à terme et conditionnels visés par les textes en vigueur dans la limite de 100% du montant de l'actif net. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer son portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions, titres et valeurs assimilées dans le but de réaliser son objectif de gestion.

Ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir évaluer les mérites et les risques

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 4 ans

Affectation des résultats : Capitalisation et/ou distribution

Frais de gestion : 2 % H.T. de l'actif net, tout OPCVM inclus

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

OFI RZB EUROPE DE L'EST

Code ISIN : FR0000978587

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : OFIVALMO GESTION

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Le FCP a pour objectif de réaliser une performance supérieure à l'indice Nomura Central Eastern European Index Spécialisation (zone géographique) : Europe de l'Est

Orientation des placements : Le portefeuille d'OFI RZB Europe de l'Est est essentiellement investi sur les marchés actions des pays de l'Europe de l'Est, membres ou non de l'OCDE, en privilégiant une approche fondamentale. Dans les limites prévues par la réglementation, l'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés français et étrangers).

Avertissement : L'attention des investisseurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 4 ans

Affectation des résultats : Capitalisation et/ou distribution

Frais de gestion : 2,20 % HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

PALMARES AMERICA

Code ISIN : FR0007470422

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : OFIVALMO PALMARES

Classification : Actions Internationales

Orientation des placements : Les actifs de PALMARES AMERICA sont investis en parts de FCP et d'actions de SICAV investis principalement sur le marché des valeurs américaines. La politique d'investissement sera orientée vers l'appréciation du capital. Le Fonds est au minimum investi à 50 % de ses actifs en parts ou actions d'OPCVM français coordonnés et européens coordonnés. Il pourra également détenir des parts ou actions d'autres fonds dès lors que ceux-ci sont négociés et cotés sur un marché réglementé en fonctionnement régulier.

Durée minimale de placement recommandée : 3 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1.30% HT de l'actif net, OPCVM inclus. Ces frais seront directement imputés au compte

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

PARTENAIRE PATRIMOINE EQUILIBRE

Code ISIN : FR0007055041

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : SWISS LIFE AM

Classification : Diversifié

Orientation des placements : Partenaire Patrimoine Equilibre est un Fonds diversifié qui recherche une performance élevée dans une perspective à moyen terme. Dans ce but, la gestion privilégie l'équilibre par des investissements en actions ou en obligations, françaises ou internationales. Le Fonds est investi en toutes valeurs mobilières françaises et étrangères, par l'intermédiaire d'autres OPCVM, sans restriction géographique ni de secteur d'activité. Le Fonds peut détenir plus de 50% de son actif en actions et parts d'autres OPCVM quelle que soit leur classification, dans le respect

des conditions légales et réglementaires.

Le souscripteur peut être exposé à un risque de change

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,50 % H.T. l'an de l'actif net, OPCVM inclus. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du Fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

PLUVALCA FRANCE SMALL CAPS

Code ISIN : FR0000422859

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : FINANCIÈRE ARBEVEL

Classification : Actions Françaises

Orientation des placements : Le FCP investira essentiellement en valeurs mobilières Françaises de petites et moyennes capitalisation sur tous les marchés y compris le nouveau marché.

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que le nouveau marché est un marché réglementé destiné à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour l'investisseur.

A l'exception de vente de call couvert, la gestion du FCP n'utilisera aucun instrument à effet de levier ou à caractère spéculatif. L'indice de référence du FCP sera le MidCAC. La gestion sera de type sélection de valeurs avec un portefeuille relativement concentré recherchant des entreprises à fort potentiel de croissance ou sous évaluées

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : Maximum 2% HT par an de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

RICHELIEU EUROPE

Code ISIN : FR0000989410

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVÉE

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Richelieu Europe a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions et titres assimilés des pays de l'Union Européenne, investi à 75 % minimum en titres éligibles au PEA. L'objectif du FCP est en effet de faire bénéficier les porteurs de parts du dynamisme du marché européen, tout en leur permettant de bénéficier des avantages fiscaux du PEA. Le fonds se réserve par ailleurs la possibilité d'être investi à titre accessoire en obligations et autres valeurs assimilées européennes.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation. La méthode de comptabilisation des intérêts est celle des intérêts courus

Frais de gestion : 2% HT de l'actif net (déduction faite des parts et actions d'OPCVM détenues en portefeuille). Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

RICHELIEU EVOLUTION

Code ISIN : FR0007030283

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVÉE

Classification : Diversifiée

Objectif de gestion : Richelieu Evolution a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières diversifiées françaises, européennes et internationales et pour objectif de rechercher à tout moment l'optimisation du couple risque/performance.

Orientation des placements : Dans ce contexte, le FCP gère ses actifs de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation. Le portefeuille de Richelieu Evolution est composé d'au moins 75 % de valeurs éligibles au PEA et pour le complément en obligations et/ou produits monétaires. Ceux-ci pourront être investis indifféremment, en fonction des opportunités des marchés.

Le FCP peut présenter, pour un résident français, un risque de change.

Détention de titres d'autres OPCVM : Le FCP est susceptible d'investir jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPCVM.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation. La méthode de comptabilisation des intérêts est celle des intérêts courus

Frais de gestion : 2 % HT de l'actif net. Ces frais seront directement imputés au compte du résultat du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

RICHELIEU FRANCE

Code ISIN : FR0007373469

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVÉE

Classification : Actions Françaises

Orientation des placements : Richelieu France a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions françaises et notamment de valeurs du premier, du second et éventuellement du nouveau marché.

Son objectif est de rechercher la performance en mettant l'accent sur la plus-value.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Nouveau Marché en France est un marché réglementé destiné à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2 % HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

RICHELIEU SPECIAL

Code ISIN : FR0007045737

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVÉE

Classification : Actions Françaises

Objectif de gestion : Richelieu Spécial a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions principalement françaises dont les valeurs au comptant et du second marché, choisies notamment parmi celles dont la structure du capital est susceptible d'évoluer à court ou moyen terme. Son objectif est de rechercher la performance en mettant l'accent sur la plus-value.

Orientation des placements : L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que les nouveaux marchés français et étrangers sont des marchés réglementés de valeurs de croissance destinés à accueillir des entreprises, qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Degré d'exposition aux risques actions : 75 % minimum sur les marchés d'actions françaises.

Détention de parts ou actions d'OPCVM : le FCP est susceptible d'investir jusqu'à 5 % de son actif dans d'autres OPCVM.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2 % de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

RICHELIEU VALEUR

Code ISIN : FR0007079355

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : RICHELIEU FINANCE GESTION PRIVÉE

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : Le FCP a pour objet la gestion active d'un portefeuille constitué de valeurs mobilières diversifiées, actions, obligations, titres d'OPCVM actions et obligataires françaises, européennes ou internationales coordonnés.

L'objectif du FCP est la recherche d'une progression régulière du capital investi sur la durée minimum de placement recommandée.

Orientation des placements : Le FCP est investi en actions à hauteur maximum de 25%. Le FCP peut présenter, pour un résident français, un risque de change.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 1 an

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1% HT par an de l'actif net hors OPCVM du groupe Richelieu Finance.

Frais de gestion indirects maximum : 2% HT

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

ROUVIER VALEURS C**Code ISIN** : FR0000401374 (parts C)**Forme juridique** : FCP**Société de Gestion** : ROUVIER ASSOCIES**Classification** : Diversifié**Objectif de gestion** : Valorisation à moyen et long terme des actifs gérés grâce à la recherche d'une performance absolue, sans référence à un indice.

Le portefeuille sera composé de valeurs mobilières cotées, françaises et étrangères diversifiées.

Le Fonds prévoit la possibilité de procéder à des opérations d'achat ou de vente d'options négociables réglementées. Le Fonds ne pourra pas être investi en Titres de Créance Négociables cotés.

Un risque de change peut exister pour le résident.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir de 5% à 10% de son actif en OPCVM français et/ou européens coordonnés

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : 1,8 % (non soumis à TVA) de l'actif net par an**Libelle de la devise de comptabilité** : Euro**SAINT HONORE PERFORMANCE****Code ISIN** : FR0007007810**Forme juridique** : FCP**Société de Gestion** : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT**Classification** : Diversifié**Orientation des placements** : L'actif du Fonds pourra être investi en obligations françaises et étrangères, en TCN français et en actions françaises et étrangères. A titre accessoire, dans la limite de 20% de son actif, le fonds pourra détenir des OPCVM investis sur des marchés émergents.

OPCVM d'OPCVM : Le Fonds détiendra plus de 50 % de son actif en OPCVM français ou européens coordonnés. Afin de mettre en oeuvre le principe de division des risques, le Fonds ne pourra investir plus de 35 % de son actif dans un même OPCVM Le Fonds est géré de façon dynamique ; il peut détenir jusqu'à 95 % d'OPCVM actions

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : 1,60 % net de taxe, sur la base de l'actif net

Frais de gestion des OPCVM composants l'actif du fonds :

. OPCVM de taux : Frais de gestion compris entre 0,20 % hors taxes et 1,20 % net de taxes

. OPCVM actions : Frais de gestion compris entre 1 % hors taxes et 1,80 % net de taxes

Libellé de la devise de comptabilité : Euro**SAINT HONORE PRUDENCE****Code ISIN** : FR0007007828**Forme juridique** : FCP**Société de gestion** : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT**Classification** : Diversifié**Objectif de gestion** : L'actif du Fonds pourra être investi en obligations françaises et étrangères, en T.C.N. français et en actions françaises et étrangères. Il sera majoritairement composé de parts ou d'actions d'OPCVM

Le Fonds est géré de façon prudente et ne devrait pas détenir plus de 35 % d'OPCVM actions, sauf pour des courtes périodes exceptionnelles.

A titre accessoire, dans la limite de 20% de son actif, le fonds pourra détenir des OPCVM investis sur des marchés émergents.

OPCVM d'OPCVM : Le Fonds détiendra plus de 50 % de son actif en OPCVM français ou européens coordonnés.

Afin de mettre en oeuvre le principe de division des risques, le Fonds ne pourra investir plus de 35 % de son actif dans un même OPCVM

Marchés, instruments et techniques d'intervention : L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme afin que le gérant puisse couvrir les actifs du portefeuille libellés en devises contre le risque de change vis-à-vis de l'Euro

Risque de change maximum : 50 %.**Orientation des placements** : L'actif du Fonds pourra être investi en obligations françaises et étrangères, en TCN français et en actions françaises et étrangères. Il sera majoritairement composé de parts ou d'actions d'OPCVM

Le Fonds est géré de façon prudente et ne devrait pas détenir plus de 35 % d'O.P.C.V.M. actions, sauf pour des courtes périodes exceptionnelles. A titre accessoire, dans la limite de 20% de son actif, le fonds pourra détenir des OPCVM investis sur des marchés émergents.

OPCVM d'OPCVM : Le Fonds détiendra plus de 50 % de son actif en OPCVM français ou européens coordonnés. Afin de mettre en oeuvre le principe de division des risques, le Fonds ne pourra investir plus de 35 % de son actif dans un même OPCVM

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : 1 % net de taxe, sur la base de l'actif net

.Frais de gestion des OPCVM composants l'actif du fonds :

.OPCVM de taux : Frais de gestion compris entre 0,20 % hors taxes et 1,20 % net de taxes

.OPCVM actions : Frais de gestion compris entre 1 % hors taxes et 1,80 % net de taxes

Libellé de la devise de comptabilité : Euro**SAINT HONORE VIE ET SANTE****Code ISIN** : FR0010035998**Forme juridique** : SICAV**Société de Gestion** : EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT**Classification** : Actions Internationales**Objectif de gestion** : Le portefeuille est investi principalement en actions et a pour vocation de s'intéresser aux sociétés spécialisées dans les industries de l'agro-alimentaire, produits de l'agriculture, industries alimentaires intermédiaires et produits finis, boissons, distribution alimentaire, restauration, et de la santé, biotechnologie, pharmacie, génie génétique, diagnostic médical, gestion d'hôpitaux et de centres de soins et de la distribution alimentaire ou pharmaceutique. La diversification sectorielle de la SICAV permet de limiter la volatilité du portefeuille, l'objectif étant d'obtenir une volatilité inférieure à celle du marché action.

La sélection des titres s'effectue selon les ratios traditionnels d'analyse financière (prix/chiffre d'affaires, prix/actifs, PER/croissance des résultats...). Tenant compte de la composition de l'univers d'investissement, la SICAV n'a pas d'indice de référence.

Orientation des placements : La SICAV sera investie sur tous les marchés internationaux. La SICAV investit majoritairement dans les sociétés de grande capitalisation, elle respecte un équilibre entre les investissements européens et américains, les investissements hors de ces zones restent inférieurs à 10 %.

Le portefeuille est concentré (60 titres maximum) permettant aux gérants d'entretenir des contacts directs avec les dirigeants des sociétés sélectionnées.

Risque actions : minimum 60 %**Durée minimale de placement recommandée** : Supérieure à 5 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation et / ou distribution

L'Assemblée Générale statue chaque année sur l'affectation du résultat.

Frais de gestion : 1,3% HT l'an, sur la base de l'actif net journalier, déduction faite des parts de Fonds Communs ou d'actions de SICAV du groupe promoteur en portefeuille. Ces frais sont imputés au compte de résultats de la SICAV**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**SH MULTIGEST RENDEMENT C****Code ISIN** : FR0007050794**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de Gestion** : EDMOND DE ROTHSCHILD MULTI MANAGEMENT**Classification** : Diversifié**Objectif de gestion** : La performance absolue. La gestion s'efforcera, sans benchmark, de faire progresser la valeur liquidative sur la durée de placement recommandée en limitant au

maximum les moins-values sur des périodes courtes. L'objectif est de battre le rendement d'un placement sans risque (TEC 10). Pour ce faire, la sélection des OPCVM, qu'ils soient de taux, d'actions ou d'obligations convertibles, privilégiera le dividende et le rendement du portefeuille.

Orientation des placements : L'actif du Fonds est composé majoritairement de parts ou d'actions d'OPCVM. Il peut détenir des trackers.

Pour ce faire, la sélection des OPCVM, qu'ils soient de taux, d'actions ou d'obligations convertibles, privilégiera le dividende et le rendement du portefeuille. Ce Fonds n'investira pas dans des OPCVM représentatifs des techniques dites alternatives.

OPCVM d'OPCVM : Le Fonds détiendra plus de 50 % de son actif en OPCVM français ou européens coordonnés, conformément aux dispositions de l'article 13 du décret numéro 89-623 du 6 septembre 1989 modifié par le décret 98-1122.

Afin de mettre en oeuvre le principe de division des risques, le Fonds ne pourra investir plus de 35 % de son actif dans un même OPCVM.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation. Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi

Frais de gestion : 1.20 % TTC maximum de l'Actif net du FCP

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

SOGESECTOR OR

Code ISIN : FR0000424319

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : SOCIETE GENERALE ASSET MANAGEMENT (S.G.A.M.)

Classification : Actions Internationales

Objectifs de gestion : Le FCP a pour objectif la recherche de la plus-value sur la durée minimale de placement recommandée.

Orientation des placements : Son portefeuille est investi principalement en actions françaises et étrangères liées à l'or ou accessoirement à d'autres minéraux précieux.

Le FCP a la possibilité de détenir jusqu'à 10 % de ses actifs en actions ou parts d'autres OPCVM français et/ou européens coordonnés.

Un risque de change peut exister pour les résidents français.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 2 % HT de l'actif net hors OPCVM. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

STATE STREET EMERGING MARKETS

Code ISIN : FR0000027252

Forme juridique de l'OPCVM : SICAV

Société de gestion : STATE STREET GLOBAL ADVISORS FRANCE S.A.

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : L'objectif de State Street Emerging Markets est d'obtenir le plus régulièrement possible une performance supérieure ou comparable à celle des marchés d'actions de l'ensemble des marchés naissants à fort potentiel de développement compris dans l'indice MSCI Emerging Markets (MSCI EM). Pour parvenir à cet objectif State Street Global Advisors France S.A. met en œuvre une méthodologie de gestion quantitative active rigoureuse. Cette stratégie repose sur un modèle d'allocation géographique et des modèles de sélection de valeurs à l'intérieur des pays retenus, propriétés du Groupe State Street. La zone géographique prépondérante se compose des pays de l'indice MSCI EM qui regroupait au 30/04/04 les pays suivants : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée, Egypte, Hongrie, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République tchèque, Russie, Taiwan, Thaïlande, Turquie et Venezuela. L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Un risque de change peut exister pour les résidents de la zone Euro.

Exposition risque actions : 90% minimum

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum et réels : 1,35% H.T. de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

THIRIET PATRIMOINE

Code ISIN : FR0000937435 (parts C)

Forme juridique : SICAV

Gestionnaire financier par délégation : AUREL LEVEN GESTION

Classification : Diversifié

Objectif de gestion : SICAV diversifiée d'actions et d'obligations françaises et étrangères. A cet effet, elle ne s'assigne aucune pondération d'ordre sectoriel ou géographique a priori et n'a pas de Benchmark. En d'autres termes, la SICAV évitera les niveaux trop élevés de capitalisation des actions ; dans le même esprit, elle donnera la priorité aux obligations lorsque le potentiel de valorisation de celles-ci sera supérieur ou égal à celui des actions.

L'actionnaire résident Français sera soumis au risque de change à hauteur des actifs non libellés en euro qui n'auraient pas fait l'objet d'une couverture spécifique.

Durée minimale de placement recommandée : 5 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion maximum : 2% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

TOCQUEVILLE DIVIDENDE

Code ISIN : FR0000974503 (parts C)

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de gestion : TOCQUEVILLE FINANCE S.A.

Classification : Actions France générale

Objectifs de gestion : progression des actifs par la performance absolue alliée à une maîtrise de la volatilité

Objectifs de gestion : Tocqueville Dividende a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions françaises avec un degré d'exposition au risque action de 75% minimum de l'actif. Son objectif est de rechercher la performance en mettant l'accent sur le rendement et la plus-value.

Ce fonds ne pourra pas détenir plus de 5% de parts ou actions d'OPCVM français ou coordonnés. Il est susceptible de servir d'unité de compte à un contrat d'assurance vie d'une durée égale ou supérieure à huit ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Frais de Gestion : 1,50% HT de l'actif net

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

TOCQUEVILLE VALUE AMERIQUE

Code ISIN : FR0000438137

Forme juridique de l'OPCVM : FCP

Société de Gestion : TOCQUEVILLE FINANCE SA

Classification : Actions Internationales

Objectif de gestion : Portefeuille composé d'un minimum de 60% d'actions de la zone Amérique du Nord-Canada. Il peut également, à titre accessoire, être investi en actions émises en Amérique Centrale et du Sud ainsi qu'en obligations ou en autres titres de créance libellés dans la monnaie de chacun de ces pays ou français. Par ailleurs, le fonds pourra utiliser les swaps de devises afin de couvrir le risque de change. Le fonds intervient sur les marchés à terme fermes et conditionnels de la zone Amérique du Nord-Canada autorisés par la réglementation dans un but de protection du portefeuille. Conformément à sa classification, le fonds est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur les marchés actions des pays nommés ci-dessus, dont éventuellement le marché français.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans

Affectation des résultats : Capitalisation

Frais de gestion : 1,75 % HT de l'actif du fonds

Libellé de la devise de comptabilité : Euro

TRICOLERE RENDEMENT**Code ISIN** : FR0007028576 (parts C)**Forme juridique** : FCP**Société de gestion** : EDMOND DE ROTHSCHILD AM**Classification** : Actions Françaises

Objectifs de gestion : Le portefeuille est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés françaises. La sélection des titres se portera majoritairement sur des sociétés offrant un rendement supérieur au rendement moyen du SBF 120. Accessoirement, le portefeuille pourra être investi en titres jugés sous-évalués, même s'ils n'ont pas de rendement particulier.

Le solde de l'actif du Fonds pourra être investi de façon significative en obligations convertibles Françaises. Il pourra également être investi dans la limite maximum de 10 % en actions étrangères sélectionnées selon les mêmes critères, de tous pays sans distinction. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille, notamment le risque de change.

Durée minimale de placement recommandée : 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation et Distribution

Frais de gestion : Montant maximum des frais de gestion : 1,40 % net de taxes, de l'actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM du groupe promoteur, en portefeuille

Libellé de la devise de comptabilité : Euro**ULYSSE****Code ISIN** : FR0007475769**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de gestion** : TOCQUEVILLE FINANCE S.A.**Classification** : Actions Françaises

Objectifs de gestion : Progression des actifs par la performance absolue alliée à une maîtrise de la volatilité. Ulysse a pour objet la gestion d'un portefeuille d'actions françaises avec un degré d'exposition au risque action de 75% minimum de l'actif. Son objectif : rechercher la performance en mettant l'accent sur la plus-value.

Orientation des placements : Ce fonds ne pourra pas détenir plus de 5% de parts ou actions d'OPCVM français ou coordonnées. Il peut détenir, à hauteur de 5% minimum de son actif, certains des titres suivants : actions du Nouveau Marché, actions du Marché Libre, actions non-cotées, actions cotées de capital-risque.

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 2 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation et Distribution

Frais de Gestion : 2% HT de l'actif net (déduction faite des parts de fonds communs ou actions de SICAV en portefeuille)

Libellé de la devise de comptabilité : Euro**VALEUR INTRINSEQUE****Code ISIN** : FR0000979221**Forme juridique de l'OPCVM** : FCP**Société de Gestion** : PASTEL & ASSOCIES**Classification** : Actions Internationales

Objectif de gestion : La stratégie d'investissement du FCP Valeur Intrinsèque est opportuniste et totalement non benchmarkée. La composition des indices n'est donc pas prise en compte que ce soit en terme de secteur ou de zone géographique.

En vue de réaliser son objectif de gestion, le FCP Valeur Intrinsèque est principalement investi en actions de sociétés cotées, françaises ou étrangères, au terme d'un processus de sélection systématique et rigoureux.

La méthodologie mise en oeuvre donne la priorité à la micro-économie et aux fondamentaux économiques des sociétés. Du fait des critères de tri utilisés, les sociétés sélectionnées ont généralement fait la preuve d'une capacité bénéficiaire supérieure à la moyenne et présentent des marges de sécurité quantitatives et qualitatives élevées.

Les décisions d'achat ou de vente de titres sont prises en fonction de la position du cours de bourse par rapport à la valeur intrinsèque estimée de chaque société.

L'actif de l'OPCVM comprendra une trentaine de lignes au plus.

Orientation des placements : Le portefeuille du FCP Valeur Intrinsèque est investi pour plus de 60% en actions de sociétés européennes et nord-américaines négociées sur des marchés réglementés. Le FCP Valeur Intrinsèque investit principalement en actions internationales.

Risque de change : L'OPCVM est exposé au risque de change du fait du caractère international des titres et actifs en portefeuille

Durée minimale de placement recommandée : Supérieure à 5 ans**Affectation des résultats** : Capitalisation**Frais de gestion** : Maximum 1,95 % TTC de l'actif net**Libellé de la devise de comptabilité** : Euro**FONDS GENERAL - GE ASSURANCES VIE PLUS****Orientation de la gestion ou politique de gestion** :

L'objectif de ce Fonds général allie la recherche d'un rendement maximal et régulier ainsi que la préservation du capital, en vue d'une revalorisation constante de l'épargne qu'il représente, quelle qu'en soit la durée d'investissement. Le Fonds répond aux exigences de garantie de capital et de rendement minimal prévus par les textes réglementaires et le Code des Assurances. L'allocation des actifs qui en résulte privilégie naturellement les obligations dont les emprunts d'Etat. De manière tactique, l'allocation d'actifs choisi un pourcentage plus ou moins important pour les produits à base d'actions. L'investissement dans les OPCVM sont préférés à la détention d'actions pures. Le portefeuille comprend des valeurs essentiellement en euros, le risque de change étant réduit au minimum.

Le Fonds n'utilise pas de produits dérivés.

Par ailleurs, la gestion respecte toutes les directives ou réglementations, ainsi que le Code des Assurances, en ce qui concerne la dispersion des risques et l'investissement dans les titres cotés des pays de l'OCDE.

La liquidité des actifs du Fonds général est un souci permanent.